



FAAR - FRANCE ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT REINSTALLÉS

69/71 rue Archereau - 75019 PARIS

Le FAAR est un dispositif intégré d'accueil, d'accès au logement des bénéficiaires par le biais de l'intermédiation locative (baux glissants), et d'accompagnement vers l'inclusion et l'intégration sur plusieurs territoires de la France métropolitaine à destination de bénéficiaires d'une protection internationale issus du programme humanitaire au titre de la réinstallation.

Date de création : **2016 - Conventonnement pluriannuel 2016/2021**

Financement : **Fonds Asile Migration Intégration (FAMI), ministère de l'Intérieur**

Activités du dispositif en 2020

Nombre de personnes prises en charge :

399, soit 85 ménages

Nombre de personnes sorties : **399, soit 85 ménages**

Taux d'accès à l'emploi (personnes majeures sorties) : **6,7 % des BPI**

Taux d'insertion par l'accès au logement pérenne (pers. sorties) : **100 % des ménages**

Événements 2020

Les équipes se sont adaptées aux contraintes de la crise sanitaire. Une partie des activités s'opéraient à distance durant les périodes les plus sensibles de la crise sanitaire, conservant les accompagnements physiques pour les actions urgentes et la sécurisation des ménages. L'accompagnement des personnes encore présentes dans le projet a pu être exceptionnellement prolongé de 3 mois afin de pallier le retard de l'ouverture des droits en raison de la crise. L'objectif principal de l'année 2020 a été triple. Il a fallu assurer des relais solides dans le cadre du droit commun dans un contexte de clôture du projet, gérer la fermeture logistique de 9 cellules locales, dont 6 en 4 mois seulement et enfin lancer les travaux de restitution des derniers indicateurs quantitatifs et qualitatifs dans l'objectif d'alimenter le dernier compte-rendu d'exécution à fournir en 2021.

La parole à...

Madame Catherine CASSAZ, adjointe à la cheffe du pôle hébergement et accès aux droits de la DDCS de la SAVOIE a salué le travail de l'équipe :

« En 2019 et 2020, la Savoie a accueilli 68 personnes réinstallées. Cette opération a pu se concrétiser grâce au partenariat avec France terre d'asile. J'ai pu apprécier le mode de collaboration qui s'est instauré, basé sur la confiance et la complémentarité à toutes les étapes du projet : mobilisation des logements, lien avec les élus et associations, suivi des situations individuelles complexes. La compréhension mutuelle au sein de nos équipes a contribué sans doute à favoriser l'acceptation du projet sur le territoire ».

